

Assemblée Générale Annuelle

Vendredi 31 janvier 2025 - 19h - Liège



La prochaine **Assemblée Générale Annuelle** de notre association se tiendra le **vendredi 31 janvier 2025 à 19h00** dans la salle de réunion « Perron » de la **clinique CHC MontLégia**, située boulevard Patience & Beaujonc, 2 à 4000 Liège (Belgique). Pour les informations sur l'accès et le parking, nous vous invitons à visiter le site internet de la clinique (<https://www.chc.be/Etablissements/Clinique-CHC-MontLegia/Informations-pratiques/Access-parkings>). Nous vous recommandons le parking souterrain en zone D. La salle de réunion « Perron » se trouve au 3ème étage (route 530).

Convocations

L'envoi des convocations se fait par *messagerie e-mail* et par *publication sur notre site internet*, en dérogation aux statuts de notre association qui prévoient un envoi par *lettre ordinaire*.

- Les membres administrateurs de l'asbl ont été convoqués par courriel en date du 1er janvier 2025;
- Les membres effectifs de l'asbl ont été convoqués par courriel en date du 1er janvier 2025;
- Certains membres adhérents de l'asbl (centre organisateur de notre journée 2024) ont été convoqués par courriel en date du 1er janvier 2025. Le centre candidat à l'organisation de notre journée 2025 est également convoqué par courriel à cette même date.). Pour tous les autres membres adhérents, la publication sur notre site internet fait office de convocation (<https://www.aspecaf.eu/project/voeux2025-ag2025/>).

Tout participant à nos activités en 2024 se voit accorder le statut de membre adhérent, qui lui permet de participer à l'Assemblée Générale. Seuls les membres effectifs et les membres administrateurs ont le droit de vote.

Nos statuts sont consultables sur notre site internet (<https://www.aspecaf.eu/association/reglement-dordre-interieur/>).

Inscription et procuration

Nous demandons aux participants de **confirmer leur présence** à notre assemblée générale. Pour une raison logistique, nous limiterons le nombre de participants à 3 membres adhérents par centre. Une collation sera prévue pendant la réunion.

Les participants sont priés de s'inscrire par e-mail à info@aspecaf.eu avant le jeudi 23 janvier 2024.

Nous invitons les administrateurs et membres effectifs empêchés de bien vouloir se faire représenter par un autre administrateur ou membre effectif, en lui remettant une procuration

Ordre du jour

Première partie

La première partie de l'assemblée générale rassemble les administrateurs, les membres effectifs et les membres adhérents de l'asbl. Elle permet de faire le bilan de l'activité de l'association sur l'année écoulée et de mettre en place les activités de l'année future.

1.1. Bilan des activités 2024

1.1.1. 29ème Journée Scientifique à Bruxelles

Evaluation de la journée (programme scientifique / repas / formule ambulance + stands / auditorios / ...)

Résultat du formulaire d'évaluation de la journée scientifique (voir annexe 1)

1.1.1. Bilan des collaborations avec d'autres congrès

Nous avons relayé plusieurs autres congrès en cours d'année. (Échange de liens / visibilité). Qui a participé à un de ces congrès? Y-a-t-il des sujets d'actualités éventuels abordés dans ces congrès et pouvant intéresser notre symposium?

- Janvier 2024 : High-Tech Cardio Marseille
- Février 2024 : Société Belge de Cardiologie Malines
- Avril 2024 : BWgCVN Louvain-la-Neuve
- Juin 2024 : ML-CTO Nice
- Novembre 2024 : Vlaamse Cathlab Symposium

1.2. Projection des activités 2025

1.2.1. Collaborations avec d'autres congrès

Nous avons reçu deux demandes d'échange de liens / visibilité :

- Janvier 2025 : High-Tech Cardio Marseille
- Juin 2025 : ML-CTO Nice

1.2.2 30ème Journée Scientifique à Liège

- Choix de la date : choix entre le 20/09 ou le 18/10;
- Ebauche du programme : propositions relevées dans le formulaire d'évaluation de la journée scientifique 2024 (voir annexe 1) et propositions du centre organisateur;
- Planification des dates de réunions de préparation;
- Liste des membres « organisateurs 2025 ».

Seconde partie

La seconde partie de l'assemblée générale rassemble les administrateurs et les membres effectifs. Elle présente tous les aspects « légaux » de l'assemblée générale liés à la gestion de l'asbl (présentation des comptes, élection du conseil d'administration et du comité, vote sur ces matières,...) La participation des membres adhérents est facultative, puisqu'ils n'ont pas le droit de vote.

2.1. Comité 2025

La composition du Conseil d'Administration est soumise au vote de l'Assemblée Générale.

2.1.1 Candidatures

Tout membre adhérent peut proposer sa candidature comme membre du comité par courrier ou courriel envoyé au président de l'asbl avant le 23 janvier 2024.

2.1.2 Démissions / Dérogations

Démission de M. Quentin Ferron au cours de l'exercice 2024;
Dérogation à l'article 4 des statuts pour Mmes Patricia Lukila et Elise Demeure.

2.1.3 Bilan du fonctionnement par binôme

Ce fonctionnement a été instauré lors de l'AGE d'octobre 2022 et expérimentée en 2023 et en 2024. Vu l'évolution du comité, la répartition des postes doit être ré-équilibrée.

2.2.4 Vote et élection

Les postes du conseil d'administration (président, vice-président, secrétaire, trésorier), et les autres postes (membres effectifs de l'asbl : coordinateurs journée scientifique (anciennement contact orateur), webmaster, adjoints aux postes du conseil d'administration,...)

2.2.5. Publication des statuts au Moniteur Belge

Dernière publication des statuts le 16/02/2023. Nouvelle publication ?

2.2. Approbation des comptes 2024

2.2.1 Présentation des comptes

Notre trésorière sortante Mme Elise DEMEURE présentera les comptes en Visio-conférence.

Les comptes seront publiés dès réception (voir annexe 2)

2.2.2 Vote et approbation des comptes

2.2.3 Mandat à la trésorière pour publication des comptes à la banque Nationale.

2.3. Budget 2025

2.3.1 Budget de la journée scientifique 2025

Les montants actuels pour la journée scientifique sont les suivants :

- restauration journée : 35€/personne(accueil + pauses + repas de midi)
- cadeau participant : 15€/personne
- cadeau orateur : 30€/personne
- activité sociale - visite culturelle : 25€/ personne
- Activité sociale - souper de clôture : 75€/personne
- Assurance : contrat annuel prolongé
- Auditoire : à adapter aux circonstances locales

Certains montants ne peuvent pas être modifiés (limite Mdeon)

2.3.2 Montants de participation demandée

Les frais de participation actuels sont :

- participation à la journée scientifique (personnel cathlab) : 15 €
- participation à la journée scientifique (personnel hors cathlab) : 15€
- activité sociale - visite culturelle : offert au participant
- activité sociale - souper de cloture : 15€

2.3.3 Budget de fonctionnement du comité

- Achats éventuels à mettre au budget de fonctionnement du comité;
- Site internet : hébergement, maintenance,... Prévoir mise à jour ?
- Indemnité forfaitaire (actuellement 35€/mois) pour président, secrétaire, trésorière et webmaster, permettant de couvrir les frais d'utilisation d'ordinateur, de GSM et de connexion à internet;
- Fixation du jeton de présence (actuellement le jeton de présence est fixé à 20€/réunion).

Annexes

Deux annexes sont jointes (ou seront jointes dès réception) à la présente convocation.

- Annexe 1: Evaluation de la Journée Scientifique 2024 (dépouillement du formulaire rempli par les participants à l'issue de la journée)
- Annexe 2: Bilan financier 2024 de l'asbl